



# ÉTAT DES LIEUX DES SYSTÈMES DE PAIEMENT INSTANTANÉ INCLUSIFS EN AFRIQUE

**SIIPS 2024** • Étude de cas

Tanzania Instant Payment  
System (« TIPS »)

## Histoire



### Défi

Ces dix dernières années, les SFN ont profondément transformé le paysage des services financiers en Tanzanie. Ils ont joué un rôle essentiel dans l'accélération de l'inclusion financière. En 2021, 52 % des Tanzaniens adultes étaient titulaires d'un compte, contre 17 % en 2011<sup>1</sup>. L'adoption des services d'argent mobile s'est généralisée et les agents bancaires sont devenus plus accessibles. Ces services, qui ont contribué à étendre la portée des services financiers formels dans les zones rurales de Tanzanie, permettent aux utilisateurs de conserver en dépôt, d'envoyer et de recevoir de l'argent via un portefeuille mobile.

Malgré ces avancées, l'écosystème des SFN en Tanzanie s'est trouvé confronté à plusieurs défis importants<sup>2</sup>, l'un des plus importants étant que, à l'aube du déploiement des solutions d'argent mobile, c'étaient les acteurs de l'industrie qui étaient à l'initiative des accords d'interopérabilité entre les fournisseurs de services financiers. Avant le lancement de l'interopérabilité de compte à compte en 2014, la principale méthode d'échange d'argent entre fournisseurs consistait à utiliser des coupons hors réseau. Le bénéficiaire passant par un fournisseur différent de celui de l'émetteur recevait alors un SMS lui permettant de retirer les fonds sur présentation d'un code coupon. L'argent sortait du système, et le fournisseur de l'émetteur versait une commission de retrait à l'agent. Ces accords ont fragmenté les stratégies tarifaires et fait grimper les charges d'exploitation des OAM, avec à la clé des frais de transaction élevés en cas d'échange de fonds entre deux FSP.

Ces accords d'interopérabilité onéreux étaient eux-mêmes le fruit de négociations coûteuses, et il va sans dire que ce type de processus pénalise les plus petits acteurs sans grand pouvoir de négociation des prix. Bien souvent, l'interopérabilité bilatérale favorise les acteurs plus importants et mieux établis, une dynamique de nature à créer des inégalités et à entraver la concurrence. Les fournisseurs de plus petite taille peinaient à négocier sur un pied d'égalité et, bien sûr, l'innovation dont ils auraient pu faire preuve s'en trouvait freinée, tout comme la potentielle croissance du marché. Par ailleurs, le recours à de nombreux accords bilatéraux a donné lieu à des inefficiences et des goulets d'étranglement opérationnels, puisque chaque accord pouvait reposer sur des normes et des protocoles différents. Ce manque de normalisation a compliqué le passage efficace à l'échelle des services des OAM, tout comme il a ralenti l'intégration de nouveaux systèmes ou leur modernisation.

En 2014, l'adoption par les réseaux d'un nouvel ensemble de normes régissant les paiements P2P a donné un nouvel élan à l'effort de renforcement de l'interopérabilité de compte à compte<sup>3</sup>. Consciente de la nécessité d'un écosystème des paiements plus intégré et efficient, la Banque de Tanzanie (« BoT ») a rendu l'interopérabilité obligatoire en 2015. En 2018, elle a donné le coup d'envoi au développement de Tanzania Instant Payment System (« TIPS »), l'infrastructure nationale dédiée aux paiements de détail permettant de réaliser des transactions de faible montant en temps réel via différents FSP. TIPS est entré en service en 2021, en phase de test avec certains FSP et cas d'utilisation. Son lancement officiel a eu lieu en 2024.

<sup>1</sup> Pour en savoir plus, consultez la banque de données Global Findex 2021, disponible à l'adresse suivante : [https://databank.worldbank.org/source/global-financial-inclusion?\\_gl=1\\*\\_u33aff\\*\\_gcL\\_au\\*NDUzNTE3NjM1LjE3MjY1MjA5MTE](https://databank.worldbank.org/source/global-financial-inclusion?_gl=1*_u33aff*_gcL_au*NDUzNTE3NjM1LjE3MjY1MjA5MTE).

<sup>2</sup> [The Impact of Mobile Money Interoperability in Tanzania, 2016.](#)

<sup>3</sup> Ibid.





## Proposition de valeur

TIPS intègre diverses fonctionnalités techniques pour pouvoir effectuer des transactions en temps réel, sécurisées et efficaces en bénéficiant de l'interopérabilité entre tous. L'objectif est de permettre la prise en charge d'une large palette de cas d'utilisation, de renforcer l'interopérabilité et d'assurer la solidité de l'écosystème des paiements. TIPS a pour ambition d'accélérer l'utilisation des SFN et de réduire les frais de transaction, tant pour les particuliers que pour les entreprises. Le système donne en outre la possibilité aux banques et aux institutions non bancaires (EME) de se connecter directement à un système de paiement afin de traiter instantanément les demandes de paiement. Les avantages de TIPS pour les participants sont les suivants : interopérabilité et densité renforcées, capacité et possibilité de prendre en charge d'autres cas d'utilisation, traitement des paiements plus efficace et à bas coût en profitant des services partagés et de l'infrastructure, davantage de transactions inter-réseaux, meilleure gestion des liquidités et économies grâce au pré-financement des fonds de roulement et des réconciliations de comptes plus efficaces.



## Chronologie des événements

Le développement de TIPS s'est articulé autour d'une vision stratégique : créer un système de paiement sécurisé et inclusif qui serait à même de favoriser l'inclusion financière. En 2018, la

BoT, en collaboration avec des acteurs de l'industrie en Tanzanie, a réalisé une petite étude en vue d'évaluer la rentabilité du développement d'un SPI. Les conclusions de cette étude ont permis de dresser un plan d'action et livré de précieuses informations sur les besoins et les défis opérationnels auxquels étaient confrontés les consommateurs, les FSP et les autres parties prenantes, ainsi que sur les complexités et les avantages de la mise en œuvre d'un tel système en Tanzanie. Le rapport qui en a découlé a défini les besoins et le soutien nécessaires à un SPI solide sur la base des contributions de toutes les parties prenantes, à savoir les banques, les EME, les clients et le gouvernement.

En 2019, la BoT s'est engagée dans des consultations approfondies avec les parties prenantes de l'industrie (banques, OAM, fintechs et la Tanzania Bankers Association, pour n'en citer que quelques-unes), afin de recueillir des réflexions et de parvenir à un consensus. L'initiative a permis de favoriser des partenariats public-privé visant à capitaliser sur les atouts et l'expertise des diverses parties prenantes de l'écosystème financier. La BoT a mené cette initiative avec le concours d'autres entités gouvernementales et de divers fournisseurs de services financiers (des banques et des EME), dans l'optique de développer le système de paiements de détail instantanés (TIPS). S'en est suivie une phase globale de conception, orientée vers la création d'une architecture technique robuste à même de supporter le traitement des transactions en temps réel, l'interopérabilité et des normes de sécurité élevées.



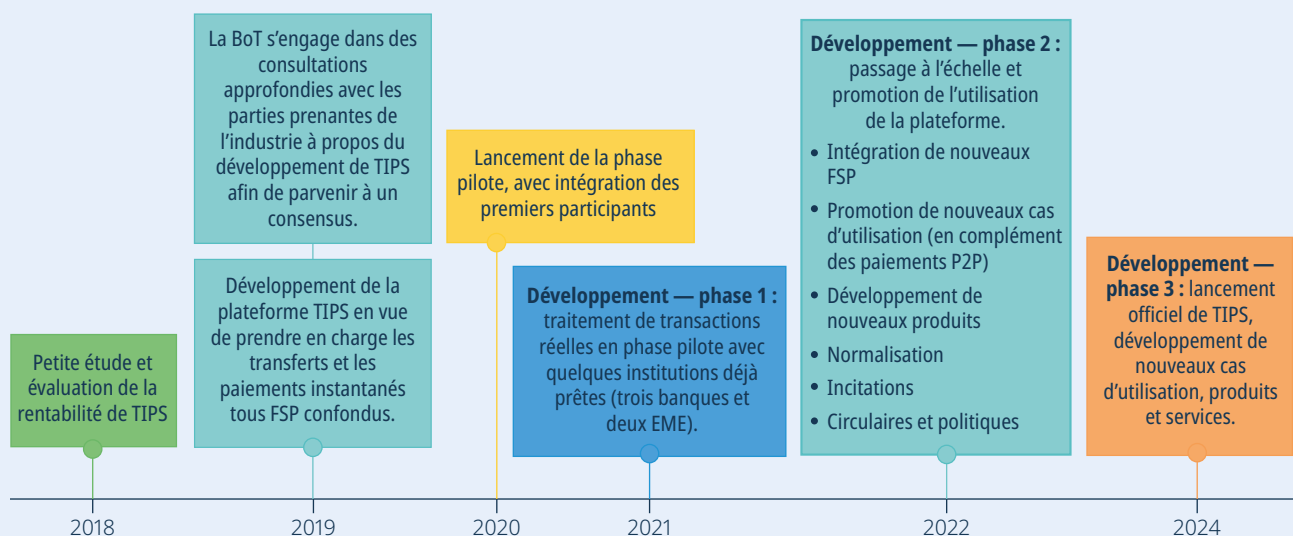
## Étude de cas : Tanzania Instant Payment System (« TIPS »)

En 2020, la phase pilote a été lancée et l'intégration des participants a commencé. Des FSP y ont pris part sur la base du volontariat et de leur degré de préparation technique. Trois banques et deux EME ont tout d'abord été intégrés. Les autres acteurs agréés éligibles ont été intégrés dans un second temps au cours de la phase d'expansion. En 2021, le système a commencé à traiter des transactions avec les cinq FSP de la phase pilote, et fin 2023, les derniers l'ont rejoint. La préparation technique et des institutions a ensuite apporté son lot de défis puisqu'il avait été demandé aux FSP de moderniser leurs plateformes de paiement. À l'évidence, cela nécessitait des ressources financières et techniques. Le processus d'intégration a pour sa part demandé un dialogue continu entre les parties prenantes, et le calendrier a été ajusté à plusieurs reprises pour pouvoir respecter certains jalons clés. Le choix des modèles commerciaux applicables aux différents cas d'utilisation a également été une source de difficulté. Les participants et l'opérateur se sont engagés dans un dialogue permanent pour parvenir à un consensus sur les normes, les modèles économiques et les commissions d'interchange. En

tant que propriétaire et opérateur de TIPS, la BoT a joué un rôle crucial et moteur dans la participation et les discussions actives entre les groupes consultatifs des FSP qui avaient pour objet d'atténuer les risques qui se faisaient jour.

La BoT a officiellement lancé TIPS en mars 2024, à l'occasion de la 21<sup>e</sup> Conférence des institutions financières qu'elle a organisée en collaboration avec la Tanzania Bankers Association. La prochaine étape de la mise en œuvre de TIPS portera sur l'intégration de nouveaux cas d'utilisation et fonctionnalités. Cette évolution a pour ambition d'étendre la portée du système, de renforcer l'inclusion des Tanzaniens au sein de l'écosystème financier numérique et de rendre les paiements plus abordables pour tous, avec un traitement en temps réel. Il est également prévu que TIPS soit connecté à d'autres SPI régionaux afin de pouvoir prendre en charge les transactions transfrontières. L'expansion de TIPS est un processus continu suivant une approche en plusieurs étapes. L'opérateur entend développer de nouveaux cas d'utilisation pour répondre aux besoins émergents de l'industrie des paiements.

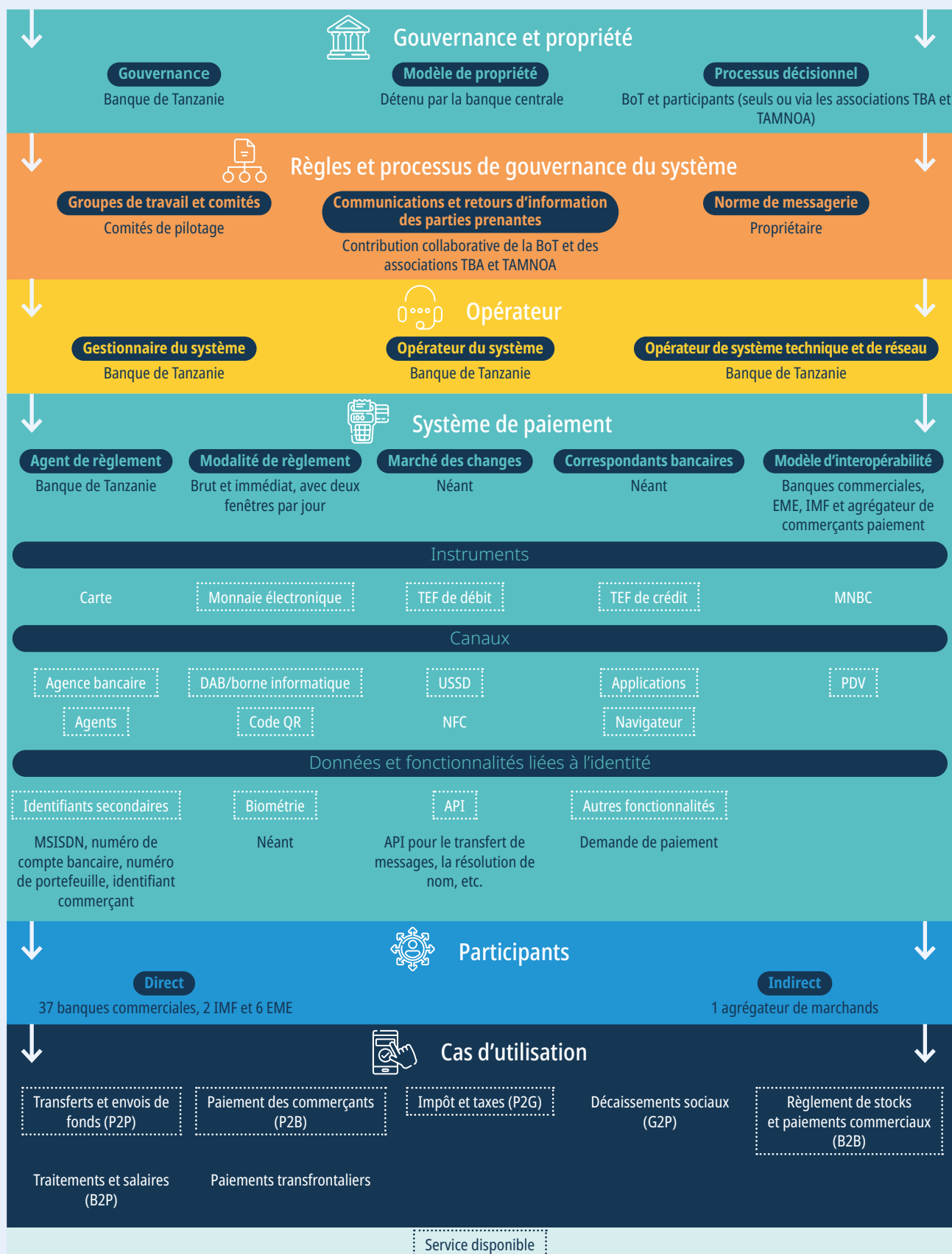
## Frise chronologique du développement du système TIPS



## Gouvernance et opérations

### Aperçu du système de paiement

#### Aperçu du modèle TIPS





À l'heure actuelle, le système TIPS compte 45 participants directs, à savoir 39 banques (37 banques commerciales et deux IMF) et six EME, ainsi qu'un participant indirect (un agrégateur de marchands). La banque centrale ayant rendu la participation obligatoire, les nouveaux venus sur le marché seront intégrés à TIPS. TIPS utilise des API pour assurer une intégration fluide des FSP et des fournisseurs de services techniques qui ont adopté les normes communes en matière de communication et de transaction arrêtées par la BoT pour TIPS. Ces normes régissent les formats de messagerie, les types de transaction et les règles de validation des données.

TIPS recourt au règlement brut en temps réel, par le biais de comptes pré-alimentés détenus auprès de la BoT. La BoT et les participants au système TIPS surveillent ces comptes de près et signalent tout besoin de réapprovisionnement des comptes. Le système a été configuré de manière à ouvrir plusieurs fenêtres de réconciliations. À l'heure actuelle, on en compte deux par jour.



### Structure de gouvernance

Le fonctionnement de TIPS suit une approche de gouvernance structurée, inclusive et transparente. Bien que TIPS soit exclusivement détenu et exploité par la BoT, les décisions se prennent aux termes d'un cadre de gouvernance global impliquant de multiples parties prenantes, des orientations claires et des processus structurés, conformément aux règles du système. Le processus décisionnel est collaboratif, avec des débats, des consultations et la recherche d'un consensus ou une décision à la majorité.



### Fonctionnalité

TIPS ne privilégie aucun canal particulier et prend en charge les divers canaux interopérables déployés par les différents FSP : USSD, GAB, PDV, applications mobiles, navigateur Web et codes QR. À l'heure actuelle, les participants ne sont pas tenus de faire apparaître la marque « TIPS » sur leurs différents supports. Toutefois, la norme nationale relative aux codes QR pour les paiements en monnaie locale (*Tanzania QR Code*, « TANQR ») prévoit l'intégration du marquage « TIPS » sur les autocollants portant le code QR. Il s'agit en effet d'un canal de paiements marchands, pour lequel ce marquage est obligatoire. En plus d'être dotée de la fonctionnalité « demande de paiement », TIPS supporte la monnaie électronique, les TEF de crédit et les TEF de débit.

L'idée est de faire de TIPS une plateforme centralisée permettant d'aboutir à l'interopérabilité. Grâce à l'intégration de plusieurs FSP (banques et institutions non bancaires), TIPS est capable de traiter rapidement et efficacement des transactions de paiement en temps réel.

Première étape du processus, l'émetteur initie un paiement ou un transfert de fonds sur le canal de son choix. Les détails de la transaction sont validés par son FSP, afin de vérifier son identité et de confirmer la disponibilité des fonds. Le message de validation est transmis de manière sécurisée à TIPS, qui vérifie la transaction et l'achemine vers le FSP du bénéficiaire. Ce dernier traite ensuite la transaction, crédite instantanément le compte ou le portefeuille du bénéficiaire et informe ce dernier de l'aboutissement de la transaction. Un accusé de réception est renvoyé à TIPS, qui consigne la transaction dans un journal et en confirme le succès au FSP de l'émetteur. L'émetteur et le bénéficiaire reçoivent tous deux une notification confirmant l'aboutissement de la transaction.

L'ensemble du processus est sécurisé grâce à la mise en œuvre de mesures fiables, par exemple le chiffrement et les protocoles d'authentification, assurant ainsi l'intégrité, la confidentialité et l'exécution rapide de la transaction. Des journaux détaillés sont également conservés à des fins de transparence et de conformité.

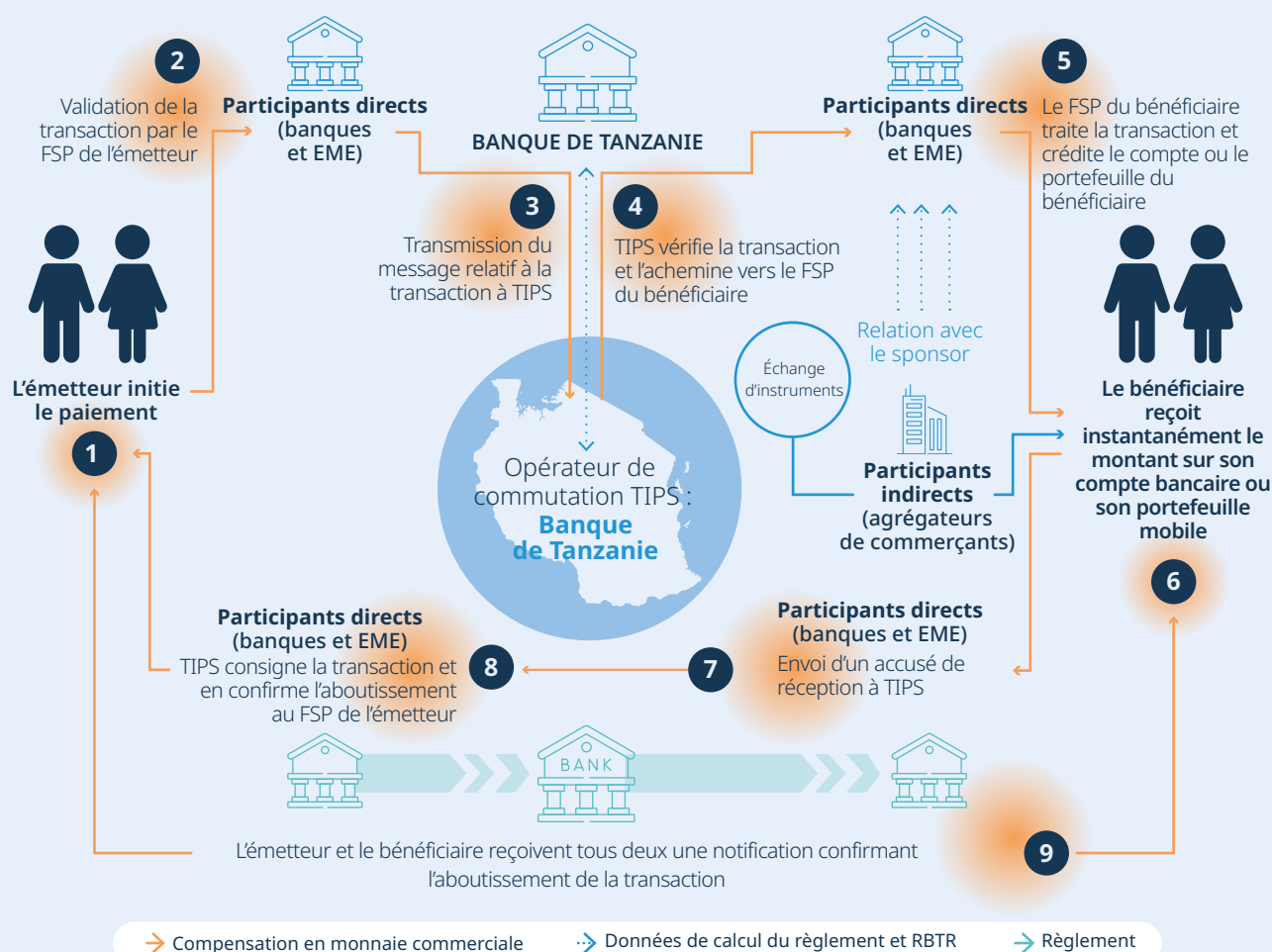
TIPS recourt à divers types d'alias (ou identifiants secondaires) pour acheminer les paiements ou les transferts de manière efficace et en toute sécurité. Parmi ces derniers, on peut trouver le MSISDN (*Mobile Station International Subscriber Directory Number*, littéralement numéro de réseau numérique à intégration de services pour abonnés mobiles – il s'agit du numéro de téléphone complet d'un appareil que les opérateurs

## Étude de cas : Tanzania Instant Payment System (« TIPS »)

de réseaux mobiles [«ORM»] utilisent comme identifiant technique), le numéro de compte bancaire, l'identifiant du portefeuille ou encore l'identifiant du commerçant. D'autres types d'identifiants pourraient bien sûr être

également envisagés. Ces identifiants secondaires sont essentiels pour associer les transactions aux bons comptes et portefeuilles détenus auprès des différentes banques et institutions non bancaires.

## Flux de transactions de TIPS



## Normes techniques et cas d'utilisation

TIPS s'appuie sur une norme de messagerie propriétaire applicable aux échanges de données électroniques entre institutions financières. Ce format de messagerie, défini par la BoT, est adapté aux contingences locales et doit être adopté par tout l'écosystème des paiements pour mener à bien des transactions. Le système TIPS dispose de tout un jeu d'API ouvertes pour proposer diverses fonctionnalités aux FSP : résolution de noms, transferts, annulation d'un transfert, règlement, requêtes, messageries et autres fonctions administratives.

Pour TIPS, il a été convenu de déployer les différents cas d'utilisation en plusieurs phases, en commençant par les paiements P2P, P2B et B2B, suivi dans un second

temps du cas d'utilisation P2G. Les paiements G2P et la fonctionnalité de paiements transfrontières seront déployés en dernier lieu.



## Modèle économique

Les fonds nécessaires à une la bonne mise en œuvre de TIPS en Tanzanie ont été en majeure partie apportés par le gouvernement du pays, ainsi que par FSDT et la Fondation Bill & Melinda Gates. Le système TIPS a été conçu comme un bien public et opère de ce fait selon un modèle non déficitaire lui permettant de recouvrer ses coûts. À l'heure actuelle, le système ne facture aucuns frais aux participants, l'objectif étant dans un premier temps de leur permettre de se lancer et d'amortir les coûts de la mise en œuvre technique.



## Règles du système

TIPS est régi par un ensemble complet de règles encadrant les procédures et les directives applicables à la participation des FSP, notamment des définitions claires des rôles et responsabilités ainsi que la désignation de l'autorité décisionnaire. Ces règles prévoient un processus de CDD inclusif et fondé sur la gestion des risques pour les FSP participants. Ce processus fait partie intégrante du cadre normatif fixé et permet de veiller au respect de la réglementation LBC-LFT internationale, tout en favorisant l'inclusion financière. En sa qualité d'opérateur du système, la BoT veille à ce que les participants respectent bien les critères d'éligibilité. Les règles du système sont mises à disposition de tous, participants ou non, sur simple demande.

TIPS dispose de mécanismes permettant de contrôler les procédures de recours des consommateurs et d'offrir des voies de recours, afin de garantir que les utilisateurs finaux puissent résoudre efficacement les problèmes rencontrés. Les règles du système précisent les responsabilités et les procédures de traitement des litiges entre les FSP. Les participants sont tenus d'appliquer les exigences de KYC à leurs clients de résoudre les requêtes des clients. Les FSP contribuent par ailleurs à sensibiliser les consommateurs. De son

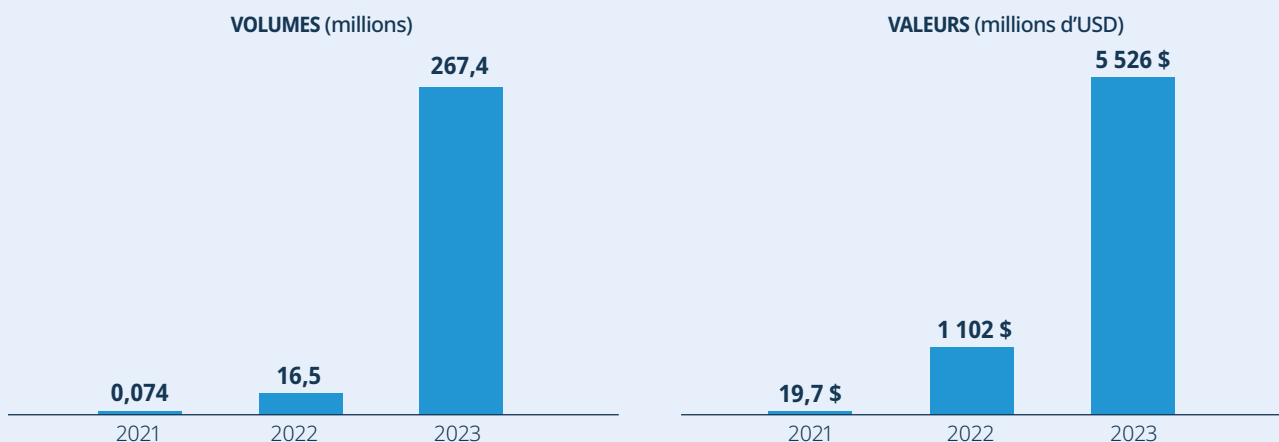
côté, la BoT assure un service d'assistance auprès des FSP et un service de gestion des réclamations pour traiter aussi bien les requêtes que les réclamations des utilisateurs.



## Volumes et valeurs traités par le système de paiement

En 2023, TIPS a traité plus de 267 millions de transactions, pour un montant total de 5 526 147 640 USD (plus de 14 000 milliards de TSH). Ces chiffres reflètent la croissance significative du nombre de transactions depuis le lancement du système en 2021, année durant laquelle un peu plus de 74 000 transactions ont été traitées, pour un montant total d'environ 19 793 140 USD (plus de 51 milliards de TSH). À l'heure actuelle, les données relatives aux transactions « *off-us* » (volumes et valeurs) passant par TIPS sont traitées au quotidien, puis ventilées par participant et par jour, avant de récapituler sous forme agrégée les totaux de transaction, le nombre de transactions abouties, abandonnées et non valides. De son côté, la BoT reçoit chaque mois les données relatives aux transactions « *on-us* » (volumes et valeurs).

### Volumes et valeurs des transactions traitées par TIPS







## Cadre réglementaire

L'environnement réglementaire de la Tanzanie est favorable. Il se caractérise par la relation collaborative entre la BoT et les FSP de l'écosystème et, c'est précisément l'un des principaux facteurs ayant permis de lancer des services d'argent mobile en Tanzanie. Cela fait des années que la BoT se mobilise pour faciliter l'innovation en collaboration avec les autres parties prenantes, en vue d'accroître l'accès des populations financièrement exclues aux services financiers. Dans ce cheminement, le pays est guidé par un cadre national d'inclusion financière (*National Financial Inclusion Framework*, « NFIF ») mis en œuvre sous l'égide du Conseil national pour l'inclusion financière. Le NFIF 2023-2028 en est la troisième édition (« NFIF3 »).

Le *National Payment Systems Act 2015* (loi relative aux systèmes de paiement nationaux de 2015) appuie la réglementation et la supervision des paiements numériques, en vue de promouvoir un système financier sain comprenant des systèmes de paiement, de compensation et de règlement propices

au développement économique<sup>4</sup>. La BoT supervise le système de paiement en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le (*Bank of Tanzania Act 2006* (la loi sur la Banque de Tanzanie de 2016)). Le cadre juridique relevant de cette compétence inclut le *Payment Systems (Electronic Money) Regulations 2015* (Règlement sur les systèmes de paiement [monnaie électronique] de 2015) et le *Payment Systems [Licensing and Approval] Regulations 2015* (Règlement de 2015 sur les systèmes de paiement [octroi d'agrément et approbation]). La BoT publie aussi des circulaires, dont l'*Opening of Digital Canaux through TIPS Platform 2023* [littéralement, lancement de nouveaux canaux numériques via la plateforme TIPS 2023], ainsi que des lignes directrices à l'instar du document *Customer Experience Guideline for Merchant Payments 2023* [littéralement, orientation 2023 relative à l'expérience client dans le cadre de paiements marchands], afin de s'assurer que les systèmes de paiement opèrent selon des règles claires et d'en favoriser le respect. Les autres parties prenantes participent quant à elles à la formulation des lois et réglementations sur les systèmes de paiement.

4 Site Web de la Banque de Tanzanie : législation et réglementation



## Enseignements en matière d'inclusivité

Selon l'échelle d'inclusivité 2024 d'AfricaNenda, TIPS relève du niveau d'inclusivité « Avancé ». Le système prend en charge les cas d'utilisation du niveau élémentaire (P2P et P2B), mais aussi les paiements B2B. Il répond aux critères relatifs aux canaux inclusifs. Tous les FSP bancaires et non bancaires agréés peuvent participer et contribuer au processus décisionnel, directement ou par l'entremise de diverses associations. Enfin, sur le plan de la gouvernance, TIPS bénéficie du leadership affirmé de la BoT, qui préconise l'interopérabilité entre tous et l'amélioration de l'environnement réglementaire à travers une approche collaborative.

Le lancement de l'étape suivante de TIPS étant imminent, la BoT doit continuer d'encourager la participation, appuyer le déploiement de cas d'utilisation additionnels et pérenniser l'esprit collaboratif du processus décisionnel. Elle doit par ailleurs veiller au maintien de la capacité optimale du système afin de pouvoir continuer à assumer cette double responsabilité de propriétaire et d'opérateur du système.

Pour parvenir au niveau d'inclusivité « Mature », il suffirait par exemple à TIPS de prendre en charge de nouveaux cas d'utilisation, notamment les paiements G2P. Ces derniers pourraient jouer un véritable rôle d'accélérateur de l'adoption des paiements numériques et accroître l'inclusion financière en Tanzanie. Des transferts de fonds plus efficaces, plus transparents et plus sécurisés contribueront à l'évidence à l'intégration des populations exclues et mal desservies dans le système financier et à la promotion de la culture numérique et financière. Parmi les exemples qui illustrent à quel point la prise en charge des paiements G2P peut se révéler favorable à l'économie dans son ensemble et contribuer à l'atteinte des objectifs d'inclusion financière de la Tanzanie, citons le versement d'aides dans le cadre du Fonds d'action sociale de la Tanzanie (Tanzania Social Action Fund, « TASAF »), la dématérialisation du versement des pensions (fonds de pension) et le traitement des bourses du secteur de l'éducation.

### Voici les enseignements en matière d'inclusivité que l'on peut tirer de TIPS :

- **La mise en œuvre progressive d'un SPI apporte plus de valeur qu'un déploiement monobloc :** la mise en œuvre progressive de TIPS s'est révélée essentielle pour aider les institutions financières à préparer leur intégration dans le système. Cette approche a permis d'avoir le temps de développer les capacités, de tester le système, d'évaluer sa compatibilité et de mesurer sa conformité. Les FSP ont amélioré leurs processus opérationnels et continuent de renforcer leur engagement envers les clients, ce qui contribue à instaurer la confiance à l'égard des solutions de paiement numériques. Cette approche en plusieurs étapes a finalement permis au système TIPS de connaître le succès et de voir ainsi la mise en marche vers un écosystème financier plus résilient et inclusif en Tanzanie ;
- **La co-opération est capitale :** la collaboration entre la BoT et les divers participants a été primordiale pour parvenir à une plus grande interopérabilité et à ce processus décisionnel progressif nécessaires au succès du déploiement de TIPS. Cette approche collaborative au service de l'amélioration de la prestation des services et d'une confiance renforcée des consommateurs est née de la mobilisation des atouts des uns et des autres, par le biais du partage de l'expertise, des connaissances et des informations, mais aussi de l'établissement de normes communes et de la création d'infrastructures de gouvernance inclusives ;
- **Le passage à l'échelle d'un SPI dépend de la confiance des consommateurs :** le renforcement de la confiance des consommateurs et la croissance du nombre de transactions passent par la sensibilisation du public, la réduction du coût des paiements numériques et la garantie d'une plateforme hautement disponible pour renforcer l'utilisation et l'adoption des paiements numériques. La BoT participe à divers salons grand public pour présenter son offre de système de paiement. Des campagnes sont également mises en œuvre dans les journaux et en ligne. Elles soulignent le rôle de la BoT dans la mise en œuvre de TIPS ainsi que les avantages du système dans le but de susciter davantage la confiance des utilisateurs finaux.





**AfricaNenda Foundation**

C1-402, 4<sup>th</sup> Floor, Block C, Grand Baie La Croisette, Grand Baie, Mauritius

site Web [www.africanenda.org](http://www.africanenda.org) | e-mail [info@africanenda.org](mailto:info@africanenda.org)



Octobre 2024

© 2024 - Tous droits réservés AfricaNenda Foundation